

## **Assemblée générale annuelle**

Association du personnel professionnel et administratif de l'Université de Moncton

**PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ**  
**Le 15 décembre 2020 à 13 h 30**  
**Microsoft Teams (à distance)**

---

**1. Vérification du droit de présence**

69 membres sont présents à l'ouverture de l'Assemblée virtuelle.

**2. Ouverture de l'assemblée**

Le président, Mikaël Doucet, ouvre l'assemblée virtuelle à 13 h 33. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne la présence de Claude Fortin, présidente de la FPPU. Les membres de l'APAPUM et le CA se sont présentés à tour de rôle.

**3. Adoption de l'ordre du jour proposé**

Gaëtan Gauvin propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyé par Sylvie Doiron. **ADOPTÉE.**

**4. Départs à la retraite**

Deux (2) membres ont pris leur retraite au cours de l'année :

- **André Arseneau**, coordonnateur – Santé et sécurité au Service de sécurité
- **Lise Briard**, adjointe administrative à la Faculté de droit

Les membres retraités recevront une APAPLUME par la poste, avec une lettre de félicitations.

**5. Lecture et adoption du procès-verbal proposé de l'AGA 2019.**

Johanne Laliberté, appuyée par Lynn Bissonnette, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2019. **ADOPTÉE.**

**6. Affaires découlant du procès-verbal adopté de l'AGA 2019**

Aucun point à souligner.

**7. Rapport de la présidence**

Mikaël Doucet, président, présente son rapport. Il fait un résumé des activités du Conseil d'administration (CA) et de l'importance de son rôle (rencontres mensuelles du CA, rencontres pré Conseil des Gouverneurs, rencontre avec la FPPU, participation du CA à divers événements, rencontres avec la FACMUM). (Voir l'annexe A)

Questions des membres :

**Q 1:** Un membre pose une question concernant les discussions avec la FACMUM.

**R :** Juliette Belliveau fait un résumé des rencontres de la FACMUM.

**Q 2:** Est-ce que le prélèvement automatique des frais de stationnement sur la paie pourra être interrompu si le confinement recommence ? Il souhaiterait que quelque chose soit fait.

**R :** Le CA se penchera sur cette question dans les rencontres mensuelles à venir.

**Q 3:** Lors de la rencontre du CA avec le Recteur, est-ce que le Dr Denis Prud'homme a mentionné la suppression de postes?

**R :** Mikaël Doucet confirme qu'il n'en a pas été question.

**8. Rapport financier**

Eric Thériault, trésorier, présente le rapport des états financiers pour les trois dernières années. (Voir l'annexe B).

- **Q 1:** L'explication du montant de 2 025 \$ sous *Dépenses Dons et cadeaux 2019-2020*.

**R :** Eric Thériault explique que le montant comprend 2 000 \$ de Fonds d'urgence Covid-19 aux étudiants, dont 1 000 \$ de la FPPU qui apparaît aussi dans Revenus. Le montant comprend aussi 25 \$ pour don en mémoire d'un décès.

- **Q 2:** L'explication sur l'avoir des membres qui augmente d'année en année.

**R :** Eric Thériault aimerait proposer un seuil et un plafond pour éviter l'accumulation d'un montant trop important. Claude Fortin explique que l'association doit prévoir un montant assez élevé pour dégrever le salaire de quelqu'un qui se consacrerait à temps plein au syndicat.

Chantal DeGrâce, appuyée par Renée Savoie-Power, propose que le CA fasse l'analyse de l'avoir des membres. **ADOPTÉE.**

À la suite de la discussion, Daniel Poirier propose l'adoption du Rapport financier 2019-2020, appuyée par Norbert Godbout. **ADOPTÉE.**

**9. Affaires nouvelles**

**9.1 Proposition 1 : Aide aux membres pour la COVID-19**

Eric Thériault présente la proposition 1 aux membres:

Remettre aux membres qui ont cotisé durant les mois d'avril à juillet 2020 inclusivement, un montant de 25 \$ par mois jusqu'à concurrence de 100 \$. Ce montant vise à apporter de l'aide aux membres pour les dépenses engendrées par la pandémie de Covid-19. Le montant total de l'aide à nos membres sera de 8 800 \$.

Questions des membres :

**Q1:** Qui est inclus? **R :** Tous les cotisants.

**Q2:** Est-ce que cette remise est imposable? **R :** Claude Fortin répond qu'un montant sous 500 \$ n'est pas imposable.

**Q3 :** Pourquoi quatre mois? **R :** La période comprise entre la mi-mars et la mi-août, moins un mois pour le temps des vacances, correspond à 4 mois.

Eric Thériault propose de faire des chèques pour cette remise et un membre demande si le transfert bancaire est une possibilité. Eric vérifiera auprès de l'institution financière pour connaître le coût par transfert.

Daniel Poirier, appuyé par Chantal DeGrâce, propose de procéder au vote secret pour la proposition 1 via Forms. **ADOPTÉE**

70 membres participent au vote sur le formulaire Forms.

**Vote de la Proposition 1 :**

Pour : 65

Contre : 2

Abstention : 3

**Adoptée à la majorité**

**9.2 Proposition 2 : Diminution du taux de la cotisation syndicale**

Eric Thériault présente la proposition 2 aux membres :

Réduire le taux de cotisation syndicale, passant de 1.24% à 1.05 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Lors de son Congrès 2020, la FPPU a fixé son taux de cotisation à 0.70% pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Eric Thériault calcule qu'une cotisation de 0.35% est nécessaire pour couvrir nos dépenses essentielles et maintenir l'avoir des membres. Le taux de cotisation syndicale sera réévalué lors de l'AGA 2021.

**Q1 :** Quel sera le taux de cotisation de la FPPU en 2020? **R :** 0.85%.

Marc Boudreau, appuyé par Lynn Bissonnette, propose de procéder au vote secret pour la proposition 2 via Forms. **ADOPTÉE**

70 membres participent au vote sur le formulaire Forms.

**Vote de la Proposition 2 :**

Pour : 66

Contre : 2

Abstention : 2

**Adoptée à la majorité**

**10. Rapports des comités**

**10.1 Comité aviseur du mieux-être universitaire (Sonia Bérubé)**

Mikaël Doucet présente le rapport du Comité en l'absence de Sonia Bérubé qui a dû quitter la réunion.

**Rapport abrégé des activités qui se sont déroulées au sein du  
Comité aviseur du mieux-être universitaire 2020**  
(habituellement 2 réunions/année)

- Les membres du personnel sont invités à consulter le site Internet du Comité du mieux-être universitaire (CMU) (<https://www.umoncton.ca/umcm-mieuxetre/>) afin de prendre connaissance des activités prévues durant la semaine.
- Le CMU informe également les membres du personnel des activités à venir avec un courriel hebdomadaire. Si vous ne recevez pas les courriels, prière de consulter votre boîte de courriels indésirables.
- Le 20 octobre 2019, le comité aviseur s'est réuni en présence de l'exécutif du Comité du mieux-être (CMU).
- Un rapport des activités réalisées et prévues en 2020-21 (Un mélange d'activités en ligne et en personne en raison de la Covid-19): cueillette de pommes au Verger Belliveau, club de course/marche en personne et virtuel, dîner-causerie « Travailler avec les milléniaux », yoga à l'extérieur, badminton, patinage, dîners-causeries « L'importance de déconnecter » et « Surmonter l'épuisement professionnel », Concours de sculpture de citrouilles et Session culinaire sur TEAMS.
- Le Défi la p'tite marche se déroule depuis le début novembre et se terminera en décembre. Une célébration aura lieu le 13 décembre pour remettre une plaque à l'édifice gagnant du Défi.
- Sessions de méditation « Midis pour moi » avec Suzanne Harrison : Ces sessions auront lieu les mardis et les jeudis à midi à distance sur TEAMS. Il est prévu que ces sessions débuteront en novembre.
- Autres idées d'activités proposées par le CMU : (soirée humoristique, Club cycliste et sessions d'information sur le vélo de montagne sécuritaire, expos midis à la galerie d'art et collègues en voyage).
- Les membres peuvent envoyer des idées d'activités à Stéphanie Ward, présidente du CMU ([stephanie.ward@umoncton.ca](mailto:stephanie.ward@umoncton.ca)).

## **10.2 Comité consultatif sur l'assurance collective (Lynn Bissonnette)**

Le comité est constitué de 20 personnes, incluant les campus d'Edmundston et Shippagan. Des représentants de toutes les associations, du service des ressources humaines et d'Assomption étaient présents.

Le comité s'est réuni virtuellement le 11 juin 2020.

Les dossiers discutés à cette rencontre:

- Renouvellement du contrat d'assurance collective en vue du renouvellement du contrat à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020
- Une présentation a été effectuée par le fournisseur de service. Une copie de la présentation a été transmise à l'exécutif de l'APAPUM le 25 novembre 2020.

## Changements apportés au régime 2019

- Sécure indemnité : paiements directement aux paramédicaux (mai 2019)
- Ajout des masques de rechange pour CPAP, soit 1 à tous les 5 ans – dès le 1er mai 2019
- Effectif en juin 2019
  - Changement au niveau de l'ordonnance pour la massothérapie: l'ordonnance est maintenant acceptée à vie
  - Ajout du service de réflexologie sous naturopathe (maximum est combiné) (max. 500\$)
  - Date de renouvellement changé à juin
- Effectif en juillet 2019
  - Ajout de la pompe à insuline (max. 6000\$ au 84 mois consécutifs)
  - Ajout des matériaux pour la pompe à insuline (remboursement à 80%)

## Changements apportés au régime 2020

- Aucun changement à la couverture d'assurance
- Aucun changement aux primes

## Sommaire des garanties

- Assurances-vie :
  - Assurance-vie de base : 4 fois le salaire annuel; montant maximum 165 000\$;
  - Assurance-vie à la retraite : police de 4 000\$ (non taxable);
  - Assurance-vie des personnes à charge : 10 000\$ conjoint.e et 5 000\$ pour chaque enfant.
- Assurances pour invalidité :
  - Moncton (classe C) – courte durée
    - 80% du salaire hebdomadaire; maximum 700\$
      - Accident : 1<sup>re</sup> journée;
      - Maladie : 6<sup>e</sup> journée;
      - Durée : 13 semaines.
  - Moncton – longue durée
    - 60% du salaire mensuel; maximum 5 000\$
- Assurance maladie :
  - Hospitalisation
    - Chambre semi-privée – Paiement direct à l'hôpital;
    - Régime de paie - 100% des dépenses admissibles.
  - Frais complémentaires
    - Paie 80% de remboursement sur frais admissibles
      - Services paramédicaux : maximum pour chaque praticien de 500\$ par assuré;
      - Sauf massothérapie et psychologue : maximum pour chacun de 750\$ par assuré;
      - Un maximum global pour l'ensemble des praticiens de 1 500\$ par année calendrier.

- Soins de la vue
  - Paie 80% jusqu'à un maximum de 250\$ par 24 mois consécutifs pour lunettes ou lentilles cornéennes et examen de la vue (12 mois consécutifs pour les enfants âgés de moins de 19 ans)
- Assurance-voyage
  - Paie 100% des dépenses admissibles maximum 2M\$
- Médicaments
  - Médicaments génériques avec franchise de 20% maximum 20\$ par ordonnance; à moins d'une ordonnance d'un médicament de marque. Processus d'autorisation spéciale pour les médicaments onéreux (10 000\$ / année)
- Assurances dentaires
  - Partie 1 – de base : 80 %
    - Exemple : examens buccaux, radiographies, soins préventifs tels que le polissage et l'application de fluorure, chirurgie buccale (ablation d'une dent)
    - Endodontie : traitement de canal
    - Périodontie : traitement des gencives
  - Partie 2 – restauration majeure : 80%
    - Exemple : couronnes, gingivoplastie, incision et drainage
  - Maximum combiné : 1 000\$ par année calendrier

#### **Pour considération future**

- Programme de médicaments plus (PMP)
- Maladie grave (« critical illness »)
- Nouveautés récentes chez Assomption Vie
  - Télémédecine en projet pilote
  - Pharmacie postale : plus grande présence suite au COVID-19 (service postscript)

*À 15 h 02 : Mikaël Doucet permet à l'Assemblée de prendre une pause de 15 minutes.*

#### **10.3 Comité d'équité en matière d'emploi (Renée Savoie-Power)**

Renée Savoie-Power présente le rapport du Comité d'équité en matière d'emploi qui n'a été convoqué qu'une seule fois au cours de la dernière année, pour un poste syndiqué.

Les membres du comité ont jugé que les procédures suivies par le Comité de sélection respectaient la politique d'équité en matière d'emploi.

#### **10.4 Comité de perfectionnement professionnel (Stefanie Renée LeBlanc)**

Stefanie Renée LeBlanc présente un état des lieux des activités du comité de perfectionnement professionnel à l'Université de Moncton pour l'année 2020.

## Comité sur le perfectionnement professionnel

### Bilan des activités 2019-2020

Membres : Johanne Dégarie (ATTUM),  
Sylvie Desjardins (Formation continue)  
Daniel Goguen (AEUM)  
Stefanie Renée LeBlanc (APAPUM)  
Vicky Martin (Ressources humaines)

- Le Comité sur le perfectionnement professionnel a monté et diffusé un sondage sur les besoins de formation des membres syndiqués et non-syndiqués de l'AEUM (PSA et PEM), l'APAPUM et l'ATTUM. Le sondage fut envoyé en juin 2020 aux employés du campus de Moncton concernés et un taux de participation d'environ 50 % fut observé.
- Les résultats du sondage ont été partagés par la suite avec les Ressources humaines; des formations et activités de perfectionnement furent prévues selon les besoins identifiés.
- Avec l'arrivée de la pandémie, des efforts accrus au niveau de la formation de l'ensemble des membres du personnel de l'université ont toutefois été déployés au niveau de divers outils informatiques nécessaires au fonctionnement à distance, dont la formation 365, qui fut disponible pour tout le personnel. Les fonds de formation et de perfectionnement professionnel prévus pour l'année 2020-2021 ont été épuisés.
- Le Comité a également proposé une refonte de la Politique de perfectionnement et de formation pour le personnel administratif, professionnel, technique, d'entretien de métier et de soutien administratif (2003). Cette proposition fut acheminée au VRARH en vue d'être proposée au Conseil des gouverneurs.

**Q1** : Est-ce que l'Université reconnaît qu'elle doit augmenter le budget pour les formations?

**R** : Le comité n'a pas accès à ces informations et leur rôle est plutôt de faire des recommandations.

#### 10.5 Comité de retraite (Marielle DeGrâce)

Marielle DeGrâce nous informe qu'il y a eu quatre (4) réunions en 2020.

### Points saillants de 2020

Dans le cours de l'histoire, l'année 2020 sera associée à la pandémie qui a exigé une grande capacité d'adaptation et de résilience au marché de l'économie à travers le monde.

Au 31 décembre 2019, la valeur marchande totale (net) de la caisse de retraite était de 133.2 M\$ puis elle a baissé à 122.5 M\$ au 31 mars 2020 soit un rendement total (net) du portefeuille de -8.1%.

Grâce aux interventions fiscales et monétaires des gouvernements à l'échelle mondiale, le marché financier a rebondi au cours du trimestre d'avril à juin 2020. Il a terminé avec un rendement total (net) du portefeuille de +8,4%. La valeur marchande totale (net) de la caisse s'est rétablie à 133,5 M\$ soit à peu plus que celle de décembre 2019.

Nous avons reçu les rapports des gestionnaires des portefeuilles de la caisse de retraite en date du 30 septembre 2020 (excepté IFM et Brookfield). Le comité va se réunir en décembre pour approuver les états financiers du troisième trimestre de 2020.

« Un rendement total (net) de +8.4% et une valeur marchande (net) du portefeuille de 133.5 M\$ au 30 juin 2020. »

### Nouvelle politique de placement

En début de l'année, le comité a sélectionné, avec l'aide de la firme Normandin-Beaudry, les derniers gestionnaires de portefeuille. Il reste à transférer des fonds aux gestionnaires IFM et Brookfield.

Le tableau ci-dessous énumère tous les gestionnaires de portefeuille et démontre la répartition des fonds en date du 30 juin 2020. Le pivot représente l'objectif visé lorsque tous les fonds auront été distribués selon la nouvelle politique de placement.

**Tableau 1. Répartition des actifs de la caisse par gestionnaire de portefeuille au 30 juin 2020 selon le pivot respectif.**

Gestionnaires de portefeuille	Répartition actuelle	Pivot selon la politique de placement
<b>Placements Louisbourg</b> (Obligations canadiennes, Actions canadiennes et américaines, Actions EAEO)	57.2%	37%
<b>Jarislowsky Fraser</b> (Actions canadiennes et Actions de pays émergents)	9.3%	8%
<b>Integra</b> (Actions américaines et Actions EAEO)	12.6%	10%
<b>Invesco</b> (Immobilier direct mondial)	9.5%	10%



<b>Gestion de placements TD</b> (Dette privée d'infrastructure)	6.2%	10%
<b>JP Morgan Asset Management</b> (Actions de pays émergents)	3.2%	3%
<b>Global Alpha</b> (Actions mondiales de petite capitalisation)	2.0%	6%
<b>IFM</b> (Infrastructures)	0%	8%
<b>Brookfield</b> (Dette hypothécaire commerciale)	0%	8%

### Évaluation actuarielle

L'évaluation actuarielle a été faite pour l'année 2019. Elle est obligatoire annuellement tant que la caisse sera déficitaire. Le régime a encore environ 69 M\$ (en date du 31 décembre 2019) à aller chercher pour éliminer les déficits de continuité et de solvabilité.

Au 31 décembre 2019, il y avait 529 participantes et participants au régime, 356 retraités et 144 inactifs.

À titre d'information, les états financiers sont vérifiés à l'interne et à l'externe.

### Calculateurs de pension de retraite

Les calculateurs de pension de retraite sont maintenant à jour sur le site des Ressources humaines <https://www.umoncton.ca/umcm-humaines/node/85>.

### Nominations

Avec le départ à la retraite d'André Arseneau, Marielle DeGrâce est devenue une membre votante au sein du comité. De plus, elle a été élue en septembre dernier au poste de vice-présidente et Denis McIntyre, président. En juin dernier, Lissa Gagnon s'est jointe au comité et agira comme observatrice.

### PROJET À VENIR

**Refonte du Règlement du régime** : la version officielle actuelle date de 1992. Une version refondue datée de 2014 doit être révisée, modifiée puis approuvée par le comité. Ce document intégrera tous les avenants qui ont été votés par le comité de retraite depuis la dernière refonte.

**Formation des membres du comité :** le monde de l'investissement comprend un jargon propre à son secteur. Il est important que les membres en connaissent la signification afin d'être mieux outillés pour jouer leur rôle au sein du comité de retraite.

\*\*\*\*\*

Les informations du régime de pension ont été récemment mises à jour sur le site web de l'Université : <https://www.umoncton.ca/rppsap/>.

Si vous avez des questions ou avez des demandes précises, vous pouvez communiquer avec Adam Thibodeau aux Ressources humaines.

#### Questions des membres :

**Q1 :** Qui est le président Denis McIntyre? **R :** Un membre de l'ATTUM.

**Q2 :** Les procès-verbaux du comité ne sont pas à jour. **R :** Marielle répond que ça s'améliorera sous peu.

**Q3 :** Le déficit d'environ 60 millions est basé sur quoi ? **R :** L'évaluation actuarielle qui donne une valeur à la caisse.

**Q4 :** Avez-vous des projections sur 5 ans face au déficit? **R :** L'université de Moncton doit verser des paiements spéciaux pour rembourser le déficit.

#### **10.6 Comité de bourses (Juliette Belliveau)**

Juliette Belliveau nous informe qu'aucune candidature n'a été reçue jusqu'à présent pour la bourse FPPU-APAPUM de 2000 \$.

La date limite pour soumettre une candidature est le vendredi 18 décembre à midi. Un courriel de rappel sera envoyé aux membres après l'AGA.

Un sondage rapide parmi les participants démontre que les membres ont des enfants aux études à l'Université. L'appel de candidatures est élargi aux étudiants de 2<sup>e</sup> cycle.

Un membre demande d'inclure le formulaire dans le courriel.

#### **10.7 Comité des circonstances spéciales (Marie-Claire Berge-Cohé)**

Mikaël Doucet présente le rapport du Comité en l'absence de Marie-Claire Berge-Cohé qui a dû quitter la réunion.

Les circonstances spéciales qui sont soulignées par l'APAPUM (au nom de ses membres) sont :

- Décès d'un membre de l'Association ;
- Décès d'un membre de la famille proche (conjointe ou conjoint, père, mère, enfant, frère, sœur et beaux-parents) ;
- Mariage d'un membre ;

- Naissance/Adoption ;
- Maladie d'un membre du Conseil d'administration.

Tel qu'il fut proposé à l'AGA du 1<sup>er</sup> décembre 2005, un message est envoyé par courriel aux membres de l'APAPUM lorsqu'un don est fait à un organisme pour souligner les circonstances spéciales ci-dessus.

### **10.8 Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail (Nathalie Desroches)**

Nathalie Desroches présente le rapport du comité qui s'est réuni tous les mois au cours de la dernière année, une obligation selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Le comité se réunit tous les mois au cours de la dernière année, une obligation selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail. Il est constitué de 8 personnes, dont 4 représentants de l'Université (employeur) et d'un représentant pour chacune des 4 associations (salariés). Chaque membre doit suivre une formation de 3 jours auprès de Travail-Sécuritaire Nouveau-Brunswick. Voici le courriel générique : [cmhst-cm@umoncton.ca](mailto:cmhst-cm@umoncton.ca)

Les dossiers d'accomplissements sont :

- Suivis des rapports d'inspections mensuelles des lieux de travail
- Suivis des ordres de Travail Santé et Sécurité Nouveau-Brunswick.
- Révision du mandat du comité
- Révision du Code de directives pratiques en matière de travail solidaire
- Élaboration des statistiques de rapports d'incidents et d'accidents
- Révisions des plans opérationnels pour la reprise des activités – deux rencontres par semaine pour 5 mois

Plusieurs projets ont été complétés :

- L'établissement d'une formation d'initiation en ligne en matière de santé et sécurité pour les nouveaux employés sur les normes de sécurité, en conformité avec les changements à la « Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail »
- Révision de la liste de rappels (environnement sans parfum, risques de chutes)
- Système d'identification des employés et contractants (les identifier comme « visiteurs autorisés »)

Les dossiers actifs :

- Dossiers récurrents : Suivis des rapports d'incidents présentés par le coordonnateur en santé et sécurité, André Arseneau
- Dossier de santé mentale
- Campagne de sensibilisation pour un milieu de travail sans parfum
- Piscine au CEPS
- Participation aux conférences de Travail Sécurité N.-B.
- Encourager le port d'équipement de protection individuel

- Trousses de premiers soins dans les édifices
- Formation de santé et sécurité au travail
- Campus sans fumée
- Animal d'assistance

### **10.9 Comité paritaire sur la classification (André Bordage)**

Nous avons eu deux réunions pour évaluer au total 3 demandes de (re)classification. Les rencontres ont eu lieu le 4 mai et le 24 novembre 2020.

#### **4 mai 2020**

Lors de cette réunion, une demande de classification a été évaluée avec le résultat suivant :

- Un poste reclassé à la hausse du groupe 8 au groupe 9.

#### **24 novembre 2020**

Deux postes ont été évalués. Un de ces postes ne faisait pas partie de l'APAPUM mais a été évalué pour déterminer si leur fonction coïncidait avec celle de notre association. Voici un sommaire des résultats :

- Un poste nouvellement classé au groupe 7 de l'APAPUM.
- Un poste présentement classé au groupe 12 est toujours en cours d'évaluation en date du 8 décembre 2020.

#### **Informations pertinentes à la classification :**

- Convention collective
  - Article 28 – Classification
  - Annexe "A" – Groupes et classes d'emploi
- Date butoir pour demande de classification – 1<sup>er</sup> octobre et 1<sup>er</sup> février
- Formulaire relatif à la classification :
  - <https://www.umoncton.ca/umcm-humaines/node/64>

### **10.10 Comité paritaire des relations de travail (Marise Dupuis)**

Marise Dupuis présente le rapport du Comité en remplacement de Benoît Bolland qui a quitté l'Université.

Le comité paritaire des relations de travail – dit le « CPRT » -a pour objet de veiller au respect de la convention collective tant à travers le maintien d'un dialogue sur des sujets d'intérêt collectif que lors de la défense de dossiers individuels.

Le CPRT a été tenu à 5 reprises en février, mars, octobre, novembre et décembre.

Différents dossiers individuels ont été traités, dont deux avec comme conclusion la rédaction de lettres d'entente. L'APAPUM a aussi déposé 3 griefs ; deux sont en attente d'arbitrage tandis qu'un autre fait l'objet pour l'instant d'une suspension du délai de grief.

Afin de pouvoir bien répondre aux questions des membres, et nous soulignons que la majorité des dossiers se règle dans la phase de renseignement, nous faisons régulièrement appel à la FPPU pour avoir un avis juridique et bénéficier de leur expérience plus large de la négociation syndicale.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone. Nous rappelons que la convention collective (du 1er mai 2018 au 30 avril 2023) est disponible sur le site Web de l'université.

## **11. Élections du conseil d'administration (Claude Fortin)**

La présidente des élections est Claude Fortin. Elle présente les membres élus par acclamation pour les postes suivants :

- Mikaël Doucet à la présidence
- Juliette Belliveau à la vice-présidence
- Johanne Laliberté au secrétariat

Claude Fortin ouvre ensuite les mises en candidatures pour le poste de Responsable des relations de travail :

- Chantal DeGrâce, appuyée par Madeleine Chassé, propose la candidature de Stefanie Renée LeBlanc. Stéfanie accepte la mise en candidature.
  
- Patricia Gallant, appuyée par Linda Coulombe, propose la candidature de Marise Dupuis. Marise refuse la mise en candidature.

Il n'y a donc que la candidature de Stefanie Renée LeBlanc qui est élue au poste de Responsable des relations de travail.

Claude félicite les membres du Conseil d'administration et souligne l'implication et la contribution de Benoît Bolland.

## **12. Autres**

Mikaël Doucet demande s'il y a des membres intéressés à siéger sur le Comité des circonstances spéciales en prévision du départ à la retraite de Marie-Claire Berge-Cohé en 2021.

- Personne n'a démontré d'intérêt pour siéger sur le comité des circonstances spéciales. Un courriel sera envoyé aux membres.

Mikaël Doucet demande des idées de formation aux membres pour l'hiver 2021 ....

- Aucune suggestion de formation de la part des membres. Un courriel sera envoyé aux membres.

**13. Remerciements et levée de l'assemblée**

Mikaël Doucet remercie Claude Fortin et tous les membres d'avoir participé virtuellement à l'assemblée générale annuelle.

**14. Clôture de l'assemblée à 16 h.**

## ANNEXE A

### Rapport de la présidence

Réalisations de décembre 2019 à décembre 2020

Les activités du conseil d'administration :

- Rencontres mensuelles (neuf rencontres)
- Publication de quatre bulletins de nouvelles aux membres
- Participation à cinq réunions de la FACMUM
- Veillé au respect de la convention collective lors des affichages de postes
- Assisté à deux rencontres pré Conseil des Gouverneurs
- Représentation lors d'événements et consultations publiques
- Participé à la formation du comité Kaléidoscope (LGBTQ2+) avec les associations du campus (ABPPUM, AEUM, ATTUM, FEECUM, PRISME)
- Rencontre avec le Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier
- Don de 2 000\$ au fonds d'urgence COVID-19 (1 000\$ APAPUM/1 000\$ FPPU) pour la communauté étudiante
- Collaboration avec la FPPU :
  - o Gestion de cas de relations de travail
  - o Guides d'accueil
  - o Assisté à quatre conseils fédéraux en mars, juin, septembre et novembre
  - o Assisté au Congrès 2020

## ANNEXE B



### États des revenus et dépenses des trois dernières années

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
<b><u>Revenus</u></b>			
Cotisations mensuelles net	76 393,54 \$	72 173,30 \$	67 607,05 \$
Remboursement FPPU	9 891,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Remboursement UdeM (formation)	0,00 \$	1 095,00 \$	497,15 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>86 284,54 \$</b>	<b>74 268,30 \$</b>	<b>69 104,20 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>			
Affiliation FPPU	52 677,77 \$	49 662,83 \$	50 285,90 \$
Divers	1 187,30 \$	271,34 \$	1 057,22 \$
Dons et cadeaux	2 025,00 \$	125,00 \$	176,15 \$
Frais administratifs	5 283,62 \$	6 681,82 \$	6 044,53 \$
Primes de recrutement	2 298,00 \$	2 250,00 \$	2 437,50 \$
Dépenses du CA	1 347,99 \$	1 918,55 \$	1 948,66 \$
Imprimerie et courrier	39,04 \$	25,88 \$	113,66 \$
Libérations syndicales	541,15 \$	0,00 \$	2 261,15 \$
Social et formation	617,80 \$	3 635,86 \$	2 543,18 \$
Réunions générales	229,43 \$	634,23 \$	273,13 \$
Négociations	0,00 \$	1 802,66 \$	2 346,23 \$
Bourse FPPU/APAPUM	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>68 247,10 \$</b>	<b>69 008,17 \$</b>	<b>71 487,31 \$</b>
<b><u>Solde</u></b>			
Placement	40 256,54 \$	39 328,36 \$	38 718,52 \$
Compte courant	111 927,40 \$	83 929,03 \$	78 668,90 \$
<b>Total du solde</b>	<b>152 183,94 \$</b>	<b>123 257,39 \$</b>	<b>117 387,42 \$</b>